

L'ÉCONOMIE SOCIALE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PRÉSIDENCE TCHEQUE

Une Conférence internationale de l'économie sociale et de l'entreprise sociale vient de se tenir à Prague, dans le cadre du programme de la présidence tchèque de l'Union Européenne. L'initiative en a été prise par l'Association des coopératives tchèques et moraves, qui a confié au CIRIEC la partie du programme traitant des infrastructures optimales pour le soutien et le développement de l'économie sociale : politiques publiques, nationales et européennes, rôle des organisations représentatives de l'économie sociale, formation, assistance technique,... Ce volet de la conférence était animé par José Luis Monzon, président du CIRIEC-Espagne. J'étais chargé d'en rendre compte en séance de clôture.

Au delà de la grande diversité des situations nationales et des politiques publiques, on assiste partout en Europe à un regain d'intérêt pour les formes d'entreprises qui composent l'économie sociale. Partout l'on observe que, dans leur majorité, les entreprises de l'économie sociale résistent mieux à la crise. Aussi, les organisations coopératives et les associations sont plus que jamais sollicitées pour participer à la création d'activités et d'emplois. Cette attention soudaine transcende les clivages politiques qui existent entre les gouvernements des Etats membres. En cela, elle est suspecte aux yeux de nombreux acteurs de l'économie sociale qui craignent qu'une fois encore, les politiques ne s'intéressent à l'économie sociale qu'en raison de sa capacité supposée de contribuer à réparer les dégâts sociaux occasionnés par le modèle économique dominant. Pour autant, ils ne prétendent pas généralement qu'elle soit une solution de substitution à l'économie capitaliste. Par contre, ils revendiquent le droit à la différence, dans un système économique pluraliste.

A défaut d'être la solution, l'économie sociale doit-elle et peut-elle contribuer à la résolution de la crise ? La réponse, c'est-à-dire le remède, dépend essentiellement du diagnostic. La crise économique est-elle la conséquence de la seule crise financière, qui aurait été, elle-même, engendrée par les subprimes américaines ? N'est-elle pas plutôt la conséquence logique, depuis longtemps annoncée par les adversaires du libéralisme, d'une économie sans morale et sans contrôle, sans autre logique que celle de la rentabilité financière, à court terme, quel qu'en soit le coût social et écologique ? Si oui, les subprimes n'auront été qu'un facteur d'accélération de la faillite d'un modèle économique devenu fou. Si cette hypothèse est la bonne, comme l'ont dit la plupart des intervenants de la conférence internationale, alors les solutions décidées par le G 20 et les plans nationaux de relance auront la même efficacité qu'« une rustine pour sauver le Titanic ». L'erreur historique des gouvernants – dont la crise a révélé les limites du pouvoir réel – est de croire que l'injection massive de capitaux dans les banques, l'industrie automobile ou le bâtiment va permettre un retour à la situation *ante*, alors que l'issue est à rechercher dans l'édification d'un modèle fondé sur l'économie des besoins et respectueuse des ressources de la planète.

A cette recherche, l'économie sociale peut contribuer, à partir des valeurs de solidarité et de démocratie économique dont elle est porteuse depuis son origine. (Il serait dommageable pour elle, et peut-être mortel, qu'elle laisse passer cette occasion historique ou, pire encore, qu'elle se laisse enfermer, une fois de plus, dans cette fonction de réparation sociale des dysfonctionnements du système capitaliste, que les gouvernements lui attribuent volontiers). Cela suppose, comme le déclarait Etienne Pflimlin, président du Crédit Mutuel, dans son discours de clôture de la conférence, que les acteurs de l'économie sociale n'attendent pas tout des pouvoirs nationaux et européens et que, pour relever le défi auquel ils sont aujourd'hui confrontés, ils soient, « unis dans la diversité », comme le propose la devise de l'Union Européenne. Il ajoutait : « Nous sommes divers. Nous pourrions être un peu plus unis ».

ACTUALITE

[Rapport d'initiative du Parlement Européen sur l'économie sociale](#)

L'actualité européenne de ce début d'année 2009 a été marquée par l'adoption à une très large majorité (580 voix pour sur 651) du rapport d'initiative sur l'économie sociale présenté par Madame la députée européenne Patrizia Toia, du groupe ALDE, rapporteur pour la Commission « emploi et affaires sociales ».

Mais avant tout, ce rapport a pu aboutir grâce à la mise en commun des énergies et des compétences des organisations européennes¹ actives dans le domaine de l'économie sociale. Cela nous renforce et nous donne à la fois cette légitimité nécessaire pour mettre en évidence la plus value des organisations et des entreprises de l'économie sociale et la crédibilité indispensable pour être reconnu comme des acteurs à part entière du modèle de développement humain, social et économique de l'Union européenne.

Le rapport d'initiative reconnaît que ce modèle s'est construit en se fondant sur un haut niveau de services, de produits et d'emplois créés par l'économie sociale. Il souligne la capacité d'innovation de ses acteurs. La diversité de l'économie sociale, la spécificité des formes d'entreprendre qu'elle réunit et les valeurs qui la fondent contribuent activement à la richesse et à l'équilibre de la société européenne. Ces caractéristiques permettent une croissance stable et durable.

L'économie sociale représente 10% de l'ensemble des entreprises européennes, soit 2 millions d'entreprises ou 6% de l'emploi total. Le rapport d'initiative souligne que l'économie sociale doit bénéficier d'une reconnaissance qui va de pair avec son importance. Cette reconnaissance doit passer par le renforcement du concept même de l'économie sociale et par la promotion de la diversité des formes d'entreprendre dans toutes les politiques européennes. Au plan juridique, l'adoption de statuts européens pour les mutuelles, les associations et les fondations est indispensable.

La création de statistiques de l'économie sociale dans les Etats Membres et au niveau européen, grâce à l'établissement de comptes satellites, permettrait aux décideurs politiques et au grand public de réaliser l'importance de la présence de l'économie sociale.

Le rapport souligne aussi que les composantes de l'économie sociale devraient être incluses dans le dialogue social européen sectoriel et intersectoriel.

Enfin, l'économie sociale est reconnue comme acteur clé pour la réalisation des objectifs de la stratégie de Lisbonne, parce qu'elle participe au développement de l'Union Européenne en matière d'emploi, de cohésion économique, sociale, territoriale et environnementale.

Par le biais de ce rapport, le Parlement Européen demande à la Commission Européenne d'agir sur des points précis, en répertoriant les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs. Le texte évoque entre autre la possibilité de mettre en place une unité transversale de l'économie sociale reliant les directions générales concernées. De plus, la ligne budgétaire spécifique à l'économie sociale devrait être réactivée. Plus généralement, la Commission se doit d'assurer une plus grande visibilité de l'économie sociale dans les politiques européennes et de favoriser sa promotion.

Si ce vote est l'aboutissement d'un processus engagé depuis des années avec l'appui de l'intergroupe « économie sociale » du Parlement Européen, il est le début d'une nouvelle période pour l'économie sociale. En effet, par ce vote, le Parlement Européen a réaffirmé la nécessité pour l'Union Européenne et les Etats Membres de reconnaître la diversité des formes d'entreprendre – et cela particulièrement dans cette période de crise économique.

En cette période préélectorale pour l'Europe, il est plus que jamais indispensable de faire entendre la voix de l'économie sociale.

[Alain Coheur, président de Social Economy Europe](#)
[Karine Pflüger, chargée de mission](#)

¹Les familles de l'économie sociale regroupées au sein de Social Economy Europe sont : l'Association Internationale de la Mutualité (AIM), l'Association of Mutual Insurers and Insurance Cooperatives in Europe (AMICE), Coopératives Europe, European Foundation Centre (EFC), Comité Européen des Associations d'Intérêt Général (CEDAG)

POINTS DE VUE

Les entreprises sociales : une opportunité face à la crise économique et financière ?

Le secteur plaide en faveur d'une reconnaissance européenne

Le 6 mars 2009, s'est tenue, à Bruxelles, à l'initiative de la Commission, une Conférence européenne sur l'Entreprise sociale, lors de laquelle ont été présentés les résultats de l'étude sur « Les pratiques et les politiques dans le secteur des entreprises de l'économie sociale en Europe », réalisée par KMU, un institut autrichien pour la recherche sur les PME.

Comme l'a souligné la CECOP, les entreprises sociales représentent un paradigme nouveau et original pour l'économie européenne et mondiale. L'étude a été fortement critiquée par les participants, représentants du monde académique et d'entreprises d'économie sociale de la plupart des Etats membres. Néanmoins, un riche débat s'en est suivi sur la place de l'entreprise sociale dans le paysage économique européen, et la nécessité d'un encadrement et d'un soutien européen du secteur.

Enjeu tout aussi majeur, l'importance d'aboutir à un accord sur les services sociaux d'intérêt général pour éviter une mise en concurrence inéquitable entre les entreprises classiques et l'économie sociale dont la valeur ajoutée est non seulement économique mais directement sociale, citoyenne et bien souvent environnementale.

Les choses ne sont pas simples cependant. L'économie sociale ne peut être réduite à un sous-secteur des PME, comme le présente l'étude. Pour preuve, le secteur des coopératives qui emploie 5 millions de personnes en Europe ne s'inscrit pas dans ce schéma. De fait aucune définition générale des entreprises sociales n'existe parce que leur développement est intimement lié au contexte local, culturel et politique.

La référence à des activités correspondant à des missions délaissées par les pouvoirs publics, grâce aux aides publiques (sous forme de subventions, de garantie pour l'emprunt de capital à risque, d'avantages fiscaux, de soutien à l'emploi,...) est, quant à elle, caricaturale. Bon nombre d'entreprises sociales se situent sur des marchés concurrentiels avec pour objectif la rentabilité économique. Et ça marche !

A titre d'exemple, l'agence Pro Vas, entreprise sociale tchèque, a réussi le pari de la performance économique et de l'intégration professionnelle des personnes handicapées, redonnant à celles-ci une indépendance économique et une reconnaissance sociale à travers un travail utile et rentable.

Les critères de gestion participative, d'absence de rémunération du capital (à condition que celle-ci soit non spéculative) ou du volontariat massif sont eu aussi sujets à caution car selon les cas, ils peuvent être appliqués de manière plus ou moins souple sans dénaturer la philosophie de l'activité.

En conclusion, le travail doit être clairement poursuivi en faveur d'un cadre juridique européen malgré, mais aussi en raison, des difficultés conceptuelles rencontrées. L'économie sociale draine aujourd'hui de plus en plus de personnes hautement qualifiées en provenance des autres secteurs de l'économie. Ce phénomène ne peut plus être considéré comme marginal.

La consultation en cours sur le statut de fondation européenne, celle à venir sur celui de coopérative européenne, la poursuite des échanges de bonnes pratiques et d'expériences sont autant d'initiatives dans ce sens. La Commission s'est également engagée à examiner la proposition d'une MOC (Méthode ouverte de coordination) pour les entreprises d'économie sociale... D'ici là, le prochain rendez-vous est la deuxième Conférence internationale EMES sur l'Entreprise sociale qui aura lieu à Trente, en Italie, du 1 au 4 juillet 2009. (www.emes.net)

Denis Stokkink
Président de Pour La Solidarité
(denis.stokkink@pourolsolidarite.be)

CAISSE NATIONALE D'EPARGNE ET BANQUE POPULAIRE POUR UNE ANALYSE POLITIQUE ET ECONOMIQUE DE LA FUSION

Ces deux organismes sont, à l'heure actuelle, des coopératives, ce qui peut les mettre, au moins en partie, à l'abri des remous boursiers. Leurs difficultés présentes viennent de la filiale non coopérative qu'elles ont créée, Natixis.

En raison de ce cadre juridique, l'intervention de l'Etat pourrait, à l'opposé de ce qui se passe avec des banques privées, amener ces banques à être soumises à plus de pressions du marché financier qu'avec leur statut actuel. En effet la fusion envisagée prévoit l'entrée de l'Etat au capital, cette opération est juridiquement possible, mais il faut s'inquiéter de ses conséquences financières éventuelles. En effet l'Etat pourra revendre ses actions en bourse. Dans ce cas, le nouvel ensemble sera totalement soumis aux conséquences des jeux boursiers et non plus seulement par une filiale. Cette possibilité va à l'encontre du texte du discours du Président de la République qui avait déclaré, à Toulon, vouloir lutter contre la financiarisation de l'économie française.

Afin de permettre à la collectivité nationale de contrôler les banques coopératives il ne faut donc pas, comme nous l'avons déjà écrit, se comporter comme avec les banques dont le capital est coté, mais en créant des structures de contrôle nouvelles et à imaginer.

Est-il possible de bloquer cette opération, pas la fusion, mais l'entrée de l'Etat au capital, en demandant que son aide, comme pour les banques privées, se fasse sous forme de bons de participation ? Si l'opération doit être approuvée par les détenteurs de parts des deux banques peut-on lancer une campagne pour leur demander de s'y opposer ?

Quant à M. Perol, la nomination d'un ancien membre de l'Inspection générale des finances à la tête d'une banque est hélas classique. On peut simplement s'étonner que le chef de l'exécutif qui prétend bousculer l'organisation de notre système social conserve une tradition aussi archaïque.

[Charles Cala](#)
Charles.cala@orange.fr

(Ce texte est strictement personnel et n'engage que moi et j'en ais fait une large diffusion)

TRAVAUX DU CIRIEC

CONSEIL INTERNATIONAL

Le Conseil international est, dans l'intervalle des assemblées générales, l'organe de direction du CIRIEC. Il est composé de représentants des sections nationales et se réunit tous les semestres. La dernière réunion s'est tenue à Lisbonne, le 27 mars dernier, à l'invitation de la section portugaise.

Le Conseil a accueilli les représentants de la section colombienne, nouvellement créée, ce qui porte à 15 le nombre de sections nationales. D'autres sections sont en gestation, en République tchèque, Algérie, Maroc et Tunisie.

La réunion a été principalement consacrée à la préparation du prochain Congrès international qui se tiendra à Berlin, du 16 au 18 mai 2010. La section allemande souhaite centrer les travaux sur l'économie publique et l'économie sociale en tant que facteur de stabilisation en période de crise économique et support pour un développement durable. Le programme définitif sera préparé par le Praesidium qui se réunira le 12 juin, à Berlin, et adopté par le prochain Conseil international.

Le Conseil a fait le point sur les travaux des commissions scientifiques, ainsi que sur les publications et les appels d'offres.

Il a décidé la création d'un *Prix Edgard Milhaud*, du nom du fondateur du CIRIEC. Ce Prix est destiné à « récompenser le travail d'un jeune chercheur ou expert sur une question d'intérêt pour le CIRIEC liée au thème de ses congrès bi-annuels ». D'un montant de 10 000 €, il sera remis, tous les deux ans, à l'occasion des congrès internationaux du CIRIEC. Les candidats seront présentés par les sections nationales et/ou des membres du CIRIEC.

La préparation de la 2^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale, qui se tiendra à Östersund (Suède), les 1 et 2 octobre 2009, se poursuit. De nombreuses propositions de contributions ont d'ores et déjà été reçues.

Un Praesidium, ouvert aux membres du Conseil international, se réunira à Buenos Aires (Argentine), le 16 octobre 2009, à l'invitation de la section argentine. Il sera précédé, la veille, par un séminaire sur l'économie sociale face à la crise économique et financière.

ASSEMBLEE GENERALE DU CIRIEC-FRANCE

L'Assemblée générale du CIRIEC-France s'est réunie à Paris, le 22 avril, sous la présidence de Jacques Fournier, en l'absence du président Alain Arnaud, empêché. Elle s'est félicitée du renforcement des activités.

Dans le domaine de la recherche, le groupe de chercheurs animé par les professeurs Danièle Demoustier et Nadine Richez-Battesti, avec le soutien du Bureau du Conseil d'Administration représenté par Marcel Caballero, a travaillé sur « l'économie sociale et solidaire face aux transformations des politiques publiques : entre innovation et adaptation ». Ce travail a fait l'objet d'un dîner-débat, le 21 mai 2008. Deux publications sont envisagées : « Les organisations de l'économie sociale : gouvernance, régulations et territoire », dans la revue *Géographie, Economie et Société* et « L'évaluation de l'économie sociale dans une perspective internationale », dans la *Revue du CIRIEC-Canada*.

L'Assemblée générale a, par ailleurs, décidé la constitution d'un groupe de recherche en économie publique, sous l'animation de Philippe Bance, professeur d'économie à l'Université de Rouen, avec le soutien du Bureau, représenté par Jacques Fournier.

Le travail de recherche du CIRIEC-France se réalise également dans le cadre des commissions scientifiques internationales du CIRIEC, tant dans le domaine de l'économie sociale que dans celui de l'économie publique.

Le travail d'information s'est réalisé au travers des dîners-débat et du journal électronique mensuel, les *Brèves du CIRIEC-France*.

Deux dîners-débat ont été organisés, en 2008, sur « L'économie sociale et solidaire face aux transformations des politiques publiques » et sur « Le logement social, quelle réponse en Europe ? » Un autre dîner-débat sur « Europe et énergie : le rôle de l'économie publique et de l'économie sociale » a suivi l'AG du 22 avril 2009, autour du livre de Denis Stokkink : « Europe, énergie et économie sociale ».

Le mensuel électronique est diffusé à quelque 800 destinataires. Il rend compte des activités du CIRIEC, met en évidence les initiatives innovantes de ses membres, publie des points de vue sur des questions d'actualité et informe sur les manifestations et publications entrant dans le champ de compétence du CIRIEC. La publication des *Brèves* est assurée par Marcel Caballero, Vice-président.

Le CIRIEC-France contribue activement aux activités du CIRIEC-International, au travers du Praesidium, du Conseil international, du Conseil scientifique international, des commissions scientifiques Economie publique et Economie sociale, de la revue *Les Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, de la collection *Economie sociale et économie publique*, des *Working Papers* diffusés sur le site Internet du CIRIEC-International, des conférences internationales de recherche en économie sociale et de la participation aux congrès internationaux (Le dernier, s'est tenu à Séville, du 22 au 24 septembre 2008, avec une importante délégation française).

En 2008, l'essentiel du travail s'est réalisé au niveau du Bureau du Conseil d'Administration, qui s'est réuni mensuellement, avec un taux d'assiduité élevé. Dans l'intervalle des réunions, plusieurs membres ont assumé les tâches bénévoles qui ont permis les activités dont il a été rendu compte à l'AG. Le Bureau a été assisté par Nicole Guillard qui assure, à temps partiel, le secrétariat et contribue efficacement à l'organisation des réunions et des manifestations publiques. En l'absence de tout financement public ou privé, ce bilan repose sur les seules cotisations des adhérents.

L'AG a adopté à l'unanimité le rapport d'activité présenté, au nom du CA, par Jean-Manuel Kupiec, délégué général et le rapport financier présenté par Yves Kottelat, trésorier.

COMMISSIONS SCIENTIFIQUES ET CONSEIL SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

La commission scientifique internationale « Economie sociale » s'est réunie à Paris, les 20 et 21 avril, sous la présidence de Rafael Chaves (CIRIEC-Espagne). L'ordre du jour a été principalement consacré à la présentation et discussion de contributions sur le thème : « *Economie sociale et politiques publiques* », ainsi qu'à la présentation des articles introductif et conclusif au livre du CIRIEC, placé sous la direction de Marie Bouchard (CIRIEC-Canada) : « *The Worth of the Social Economy. An international Perspective on the Evaluation of the Social Economy* », issu du groupe de travail « Méthodes et indicateurs d'évaluation des entreprises et organisations de l'économie sociale et coopérative »

La section française est représentée par les professeurs Danièle Demoustier et Nadine Richez-Battesti.

La commission scientifique « Services publics/Entreprises publiques » s'est réunie à Pavie (Italie), le 16 avril. Elle est présidée par le professeur Gabriel Obermann (CIRIEC-Autriche). Elle a été suivie, le lendemain, d'un séminaire sur « *Les services d'intérêt économique général en Europe : le cas des transports publics locaux, de l'eau et des déchets* »

Les professeurs Philippe Bance, Pierre Bauby et Lysiane Cartelier représentent le CIRIEC-France.

Le conseil scientifique international s'est réuni à Paris, le 21 avril, sous la présidence de Benoît Lévesque (CIRIEC-Canada). Le conseil définit et coordonne les travaux des commissions « Economie sociale » et « Services publics/Entreprises publiques », ainsi que les publications auxquelles ces travaux donnent lieu.

Il a entériné la proposition de constituer un sous-groupe de recherche sur « Le renouveau de l'action publique dans le contexte de crise » présentée par Philippe Bance (CIRIEC-France) et Luc Bernier (CIRIEC-Canada).

Enfin, le conseil a fait le point sur l'état de réalisation du plan stratégique 2008-2010 : veille stratégique, recherches en cours et appels d'offre.

Les représentants de la section française sont les professeurs Philippe Bance et Danièle Demoustier.

2^{ème} CONFERENCE MONDIALE DE RECHERCHE EN ECONOMIE SOCIALE

La deuxième Conférence mondiale de recherche en économie sociale se tiendra, les 1 et 2 octobre 2009, à Ostersund (Suède). Son thème général : « L'économie sociale dans un monde en crise », autour duquel s'organiseront de nombreux ateliers thématiques (le capital social, les nouvelles politiques publiques, la gouvernance, la création d'emploi,...)

Les organisateurs locaux sont le CIRIEC-Scandinavie et la Mid-Sweden University.
http://socek.se/ciriec_research_2009

A LIRE

« WORKING PAPERS » DU CIRIEC (2007-2008-2009)

- *Quel cadre légal pour les services d'intérêt économique général ?* Analyse comparative de cinq projets de « directive-cadre » Bernard Thiry.
- *Gouvernance coopérative et épreuve identitaire : une application aux banques coopératives en France.* Nadine Richez-Battesti.
- *L'évaluation de l'utilité sociale : une injonction de la puissance publique ? Constats et réflexions sur l'expérimentation « Evaluation de l'utilité sociale »* François Rousseau.
- *Analyse des organisations mutualistes pour le financement de la santé en Afrique de l'Ouest. Le cas du Bénin.* Anne Dujardin.
- *A New Legal Institute of Slovenian Law : Public-Private Partnership.* Bojan Ticar.
- *Social Economy and the Cooperative Movement in Europe : Input to a New Vision of Agricultural and Rural Development in the Europe of the 25.* Juan Francisco Julia-Igual & Elena Melia.
- *Regulated intra-model railway competition and road traffic substitution competition.* Karl Oettle.
- *L'économie sociale dans l'Union européenne.* Rafael Chaves & José Luis Monzon Campos.
- *An analysis of the relationship between the credit union board and the manager – The managers perspective.* Kathleen Prendergast, Noreen Byrne & Michael Ward.
- *L'économie sociale en France dans une perspective européenne.* Edith Archambault.
- *Economie sociale : une pratique de régulation territoriale.* Philippe Vaesken & Maria Zafiropoulou.
- *Strategic Management in Social Economy – an overview of Social Solidarity cooperatives in Portugal.* Isabel Nicolau & Ana Simaens.
- *Quelle gouvernance partenariale dans les banques coopératives françaises ? Marché, réseau et proximité.* Nadine Richez-Battesti, Jean-Noël Ory & Patrick Gianfaldoni.
- *Local Public Transport in Italy : the Long Tortuous Way of a Tentative Reform.* Franco Osculati & Andrea Zatti.
- *L'efficience du secteur ferroviaire européen : analyse stochastique des effets de la réforme et de la qualité des services.* Achraf Tarsim.
- *The Water Sector.* Lorenzo Bardelli & Lorenzo Robotti.
- *Le service public français des déchets. Analyse nationale et étude de cas : Paris, Rouen et Besançon.* Brahim Djemaci.

[Commandes : ciriec@ulg.ac.be](mailto:ciriec@ulg.ac.be)

Publications issues de recherches financées ou co-financées par la Déléation Interministérielle à l'innovation, l'expérimentation sociale et l'économie sociale (DIIESES)

Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire

Sous la direction de Jean-Noël CHOPART, Guy NEYRET, Daniel RAULT
Avant-propos de Frédéric TIBERGHIE
Editions La Découverte 2006 - Collection « Recherches »

L'Économie sociale Entre informel et formel.

Paradoxes et innovations

Sous la direction d'Annie DUSSUET et Jean-Marc LAUZANAS
Préface de Frédéric TIBERGHIE
Postface d'Henry NOGUES
Presses Universitaires de Rennes 2007

Les banques coopératives en France

Le défi de la performance et de la solidarité

Sous la direction de Nadine RICHEZ-BATTESTI et de Patrick GIANFALDONI

Préface de Frédéric TIBERGHIEU

Editions L'Harmattan 2007 - Coll. « L'esprit économique »

Les services à la personne

François-Xavier Devetter, Florence Jany-Catrice, Thierry Ribault

Editions La Découverte 2009 - Collection « Repères »

Epargnants solidaires

Une analyse économique de la finance solidaire en France et en Europe

Pascal Glémain

Préface de Henry NOGUES

Postface de François de WITT

Les chantiers de l'économie sociale et solidaire

Sous la direction Alain Amintas, Annie Gouzien et Pascal Perrot

Presses Universitaires de Rennes 2005 - Collection « Des Sociétés »

Commandes : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/documentation-publications-videotheque/publications-dieeses>

Publications dans la *Revue des Etudes Coopératives, mutualistes et Associatives* issues de recherches financées par la DIISES

Recma N° 309 - juillet 2008

Pascal PERROT

Les impasses de la contractualisation du financement public

Recma N° 307 - février 2008

Claire JAFFLIN et Michel AUVOLLAT

Les coopératives de transporteurs

Recma N° 304 - mai 2007

Marie-Thérèse TAUPIN et Pascal GLÉMAIN

Quelle(s) responsabilité(s) pour les finances solidaires ?

Recma N° 301 - juillet 2006

Jean-Noël ORY, Emmanuelle GURTNER, Mireille JAEGER

Les enjeux des mutations récentes des groupes bancaires coopératifs français

Nadine RICHEZ-BATTESTI, Patrick GIANFALDONI, Georges GLOUKOVIEZOFF

Banques coopératives et innovations sociales

Pascal PERROT

Définition et mesure de la « valeur ajoutée sociale » dans les associations

Recma N° 300 - mai 2006

Gilles CAIRE

Les associations françaises de tourisme social face aux politiques européennes

Recma N° 296 - mai 2005

Bernard EME

Gouvernance territoriale et mouvements d'économie sociale et solidaire

Recma N° 294 - novembre 2004

Cécile CLERGEAU et Annie DUSSUET

Les entreprises sociales en quête de professionnalisation

L'exercice difficile des associations d'aide à domicile aux personnes âgées

Recma N° 293 - juillet 2004

Nadine RICHEZ-BATTESTI, Patrick GIANFALDONI

**Les associations d'accompagnement à la création d'activités,
Coordination de réseaux et industrialisation du service**

Nathalie SCHIEB-BIENFAIT et Caroline URBAIN

L'entrepreneuriat social, une autre façon d'entreprendre ?

Une étude exploratoire sur l'émergence organisationnelle dans l'univers des services à domicile aux personnes âgées.

Commandes : <http://www.recma.org/commandes.htm>

TEXTES DE FRANCOIS ESPAGNE

François Espagne est l'ancien Secrétaire général de la Confédération Générale des Sociétés Coopératives de Production. Il compte parmi les meilleurs connaisseurs du mouvement coopératif, tant français qu'international. Spécialiste du droit coopératif, il est régulièrement consulté sur les projets de lois nationales. C'est ainsi qu'il a contribué à l'évolution du droit coopératif dans de nombreux pays. L'[Institut de Coopération Sociale Internationale \(ICOSI\)](#) a, à différentes reprises, fait appel à son expertise pour réaliser des programmes d'assistance technique en Espagne, Japon,...

François Espagne a beaucoup écrit. Certains de ses textes sont disponibles sur le site de la Fédération des SCOP de la communication :

www.focom.coop

Rubrique : « documentation », sous-rubrique : « études et publications » « O. Documents sur l'histoire de la coopération ».

AGENDA

1^{ère} Université de printemps de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales / IRES : « [Le monde de demain : du capitalisme financier au développement durable](#) ». Paris, 28 et 29 avril 2009. contact@ires-fr.org

Colloque : « [Oser le dialogue social sur les enjeux stratégiques des entreprises](#) », organisé par Réalités du Dialogue Social et l'Observatoire Social International, avec la participation des secrétaires généraux de la CFDT, la CGT et FO. Paris, 29 avril 2009. laurette@rds.asso.fr

Petit-déjeuner : « [Découverte du groupe coopératif international ACOME](#) », organisé par le Centre des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale / CJDES. Paris, 29 avril 2009. djamil.cides@wanadoo.fr

Petit déjeuner-débat : « [Economie sociale et mouvement syndical](#) », organisé par l'ICOSI, avec la participation de Jean-Philippe Milésy, délégué général de Rencontres Sociales. Paris, 30 avril 2009. info@icosi.org

Conférence : « [Les services sociaux d'intérêt général et les standards de qualité territoriaux : élargir le rôle des autorités locales et les partenariats de l'économie sociale](#) », organisée par la Région PACA et le réseau REVES. Marseille, 4 et 5 mai 2009. [00 32 22308810](tel:003222308810)

Conférence internationale et assemblée constitutive du « [Réseau Education et Solidarité](#) », organisées par la MGEN, l'AIM et IE, avec la participation du CIRIEC. Paris, 14 et 15 mai 2009.

9^{ème} Rencontres internationales du Réseau Inter Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire : « [Entreprendre en économie sociale et solidaire : une question politique](#) ». Roanne, 18 et 19 juin 2009. daniel.goujon@univ-st-etienne.fr

17^{ème} Conférence européenne des « [services sociaux](#) », organisée par le Réseau Social Européen. Prague, 22-24 juin 2009. esnprague@response.pure360.com

Déjeuner-débat : « [Rôle du Comité Economique et Social Européen dans le développement d'un dialogue entre les institutions et la société civile européenne](#) », avec Mario Sépi, président du CESE. Paris, 24 juin 2009. euopeetsociete@wanadoo.fr

1^{ère} édition de [l'Ecole européenne d'été de l'économie sociale](#), organisée par la Faculté d'économie de l'Université de Bologne. Bologne (Italie), 6-11 juillet 2009. www.esse.unibo.it

Conférence internationale : « [La personne avant les profits : la réponse des coopératives à la crise financière mondiale et la récession économique](#) », organisée par l'Alliance Coopérative Internationale. Oxford (Royaume-Uni), 2-4 septembre 2009. www.ica.coop/icaccr

ADHESION AU CIRIEC-FRANCE

Association sans but lucratif
le CIRIEC-France est composé d'adhérents
personnes morales et personnes physiques
intéressées par la recherche et l'information
sur l'économie publique, l'économie sociale
et les institutions paritaires.

Informations-adhésions : info@ciriec-france.org

Si vous souhaitez contribuer à alimenter les *Brèves* : marcel.caballero@club-internet.fr

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org

www.ciriec-France.org